

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le

SLOW

ID : 033-253306310-20180201-2018_01_14-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix huit, le premier février

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 18 janvier 2018

Etaient Présents : Mmes DE ROFFIGNAC- DERVILLE - GUILLEN – QUENTIN – MM. BELOT- BITEAU- CORSAN – DELAUNAY- GIRARD - PLISSON

**Délibération N°2018-014: Autorisation de recrutements d'agents saisonniers
pour la saison 2018**

Vu le CGCT ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Considérant la nécessité de renforcer le personnel pour la saison à Cordouan ;

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. d'autoriser Madame la Présidente à recruter 3 agents saisonniers à temps plein pour exercer les fonctions d'agents accueil-sécurité. La rémunération s'effectuera en référence à la grille des adjoints techniques ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 1^{er} février 2018

La Présidente

Françoise De Roffignac
Comité Syndical Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde